

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE DF PATRIMOINE ASSOCIES

102, place du souvenir-38890 SALAGNON

EURL au capital social de 5 000 € – RCS VIENNE 793 649 104

N° SIREN : 793 649 104 – Code NAF n° 6622Z – N° SIRET : 793 649 104 000 23 – N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR68793649104

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE CONTROLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 13008132 www.orias.fr/welcome au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseillers Financier – CIF (ANACOFI –CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :**
17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 2 – www.amf-france.org
- **IAS (Intermédiaire en Assurance) positionné dans la catégorie de Courtier d'assurance de type B, susceptible de fournir des conseils de niveau 1 et 2**
- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiements) dans la catégorie Mandataire non exclusif en OBSP**
- **Carte de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 38022020000044647, délivrée par la CCI Nord-Isère.NE PEUT RECEVOIR DE FONDS EFFETS VALEURS.**

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle et de Résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS CEDEX 9 – www.acpr.banque-france/accueil.html

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités (détail sur demande). Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

COMPAGNIES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION : CARDIF – AVIVA – GENERALI PATRIMOINE – PRIMONIAL- SWISS LIFE

PRODUITS BANCAIRES ET PRETS IMMOBILIERS : CARDIF- MY MONEY BANK - CREDIFINN

PREVOYANCE : ALPTIS – AVIVA

SCPI/OPCI FPI : PRIMONIAL REIM – URBAN PREMIUM – LA FRANÇAISE AM – INTERGESTION – CONSULTIM-ALTIXIA

SOCIETES DEGESTION: 123 VENTURE – EIFFEL INVESTMENT – CALAO FINANCE – EXTEND AM – FRANCE VALLEY – APICAP – MIDICAPITAL – VATEL CAPITAL

Les détails de l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons un accord ainsi que le type d'accord sera communiqué sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

En sa qualité de cabinet de conseil non indépendant, DF PATRIMOINE est susceptible de facturer ses prestations :

- Sous forme d'honoraires, à raison d'un tarif horaire qui vous sera communiqué HT/TTC dans la lettre de mission
- Sous forme de rétrocessions de commissions de la part des partenaires financiers par l'intermédiaire de qui sont commercialisés les produits et services d'investissement qui vous sont conseillés. Le détail de ses commissions vous sera communiqué dans la déclaration d'adéquation ainsi que dans le suivi annuel des actifs conseillés

TRAITEMENT DES DONNÉES

Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité. En application de l'article 325-4 du règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord express, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à l'Association Nationale des Conseillers Financiers (ANACOFI) et autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Véronique DANELUZZI en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées selon le cas, sur les bases légales de votre consentement, la nécessité d'exécuter le présent contrat et le respect de nos obligations légales. Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer notre mission de conseil et suivi. En outre, les informations collectées sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires informatiques et en cas d'intermédiation d'un produit au fournisseur de celui-ci. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus. Vous disposez sur ces données un droit d'accès, de rectification et limitation ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande : contact@df-patrimoine.com. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation en ligne ou par courrier auprès de la CNIL.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes ; courrier, téléphone ou mail. DF PATRIMOINE ASSOCIES – 102, place du souvenir 38890 SALAGNON – 06 83 41 93 16 – contact@df-patrimoine.com

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières

Médiateurs :

Adresse du Médiateur de l'ANACOFI : 92, rue d'Amsterdam 75009 PARIS - mediation@anacofi.asso.fr

Adresse du Médiateur de l'AMF : Le médiateur – Autorité des marchés financiers - 17, Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02

IAS : La médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09 – <http://www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur>

IOBSP et Immobilières : Médiation de la consommation – ANM Conso – 62 Rue Tiquetonne – 75002 PARIS – www.anm-conso.com/anacofi-iobsp ou anacofi-immobilier.com

Signé en double exemplaires
dont l'un remis au client

Fait à:

Signature client:

Le

Signature Conseiller:

Eurl au capital de 5 000€- Siren 793 649 104 RCS VIENNE. Code NAF 6622Z Siège social:102 Place du Souvenir 38890 SALAGNON

Société de courtage d'assurance et de réassurance, Conseiller en investissement financier, Mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'Orias sous le numéro 13008132. Membre n° E009128 de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF.

Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce- Catre professionnelle n° CPI 3802202000004467 délivrée par la Cci du Nord-Isère- ni reception, ni détention d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Responsabilité civile et professionnelle n° 7400026945 ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS